

INVITATION

MARDI 28 MAI 2024

Amis de la haute gastronomie bonjour !

Et si nous changions un peu de registre ? Grandes tables gastronomiques et chef étoilé attendront encore quelques semaines avant de nous recevoir à Crissier.

Quoi de mieux pour vous faire patienter que notre prochain conférencier qui n'est autre que Monsieur **Christophe Chappuis**, propriétaire de 7 McDonald's en Suisse romande.

Après son apprentissage de cuisinier, il entre à l'Ecole hôtelière de Lausanne. À la suite de ses études, il part faire ses armes chez McDonald's. À 24 ans, il reprend la gérance du McDo de Plainpalais, il grade en tant que responsable de secteur pour ensuite partir aux USA. Il sera là-bas responsable du marché de San Diego pour la même chaîne de fast-food.

McDonald's Club de BousSENS



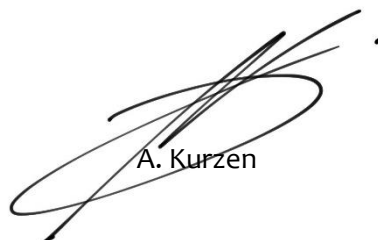
Après une overdose de Big Mac, il quitte McDonald's et est engagé par Monsieur André Pouly en tant que Directeur commercial. Ensemble, ils développeront un réseau de plus de 80 points de vente.

Fort de ces expériences, il s'est relancé dans l'aventure McDonald's, mais cette fois-ci en tant que franchisé.

Aujourd'hui, il est le deuxième plus grand franchisé de Suisse avec bientôt 7 points de vente. Il viendra nous parler de presque tous les secrets de la marque McDo et répondra à toutes vos questions.

Je vous attends nombreux le 28 mai prochain. Nous vous préparons quelques petites surprises.

À très bientôt.



A. Kurzen

Christophe Chappuis

Mardi 28 mai 2024

Selon le programme suivant :

11h30 – 12h15 Apéritif
12h15 – 13h30 Conférence
Dès 13h30 Repas

Lieu de la journée :

Le Club de BousSENS
Route de la Coulisse 5
1034 BousSENS

Coupon-réponse

Nom : _____ Prénom : _____

- Je participe à la manifestation du mardi 28 mai 2024
- Je serai accompagné de ____ invité(s)
- Je ne peux malheureusement pas participer

A retourner au plus vite, **mais au plus tard le mercredi 22 mai 2024**, à :

Le Club de BousSENS
p.a. Menétréy SA

Rte de Bettens 3

1042 Bioley-Orjulaz

Tél. : 021 732 12 00

Fax : 021 732 13 14

✉ info@leclub-bousSENS.ch

Nous rappelons aux membres qui ne se sont pas excusés ou qui se sont excusés trop tardivement (soit le vendredi précédent, avant 17h30) que nous sommes dans l'obligation de facturer le repas.